

6 rue Alphonse Rio · 56100 Lorient · FRANCE + 33 297 83 11 69 • info@ccr-s.eu

Compte rendu de la réunion du Groupe de Travail des espèces Benthiques, VIII&IX Lundi 16 avril 2018 - Madrid

Introduction

Le président du Groupe de travail a annoncé que la Commission Européenne ne serait pas représentée lors de cette réunion, ce qu'il regrette. La proposition de la commission concernant le plan de gestion des eaux occidentales sera faite durant le Comité Exécutif du 30 Mai 2018.

Le compte rendu de la précédente réunion a été validé en l'état.

Projet d'interconnexion électrique France Espagne

Les représentants de RTE ET REE ont présenté leur projet, son état d'avancement et son calendrier.

Ce projet d'interconnexion répond à une décision européenne de 2002, et vise à améliorer l'échange d'énergie entre les Etats Membres. Aujourd'hui la France et l'Espagne sont interconnectées à hauteur de 2400W alors que l'objectif est de 8000MW. Le tracé complet du projet reste à confirmer, mais de nombreuses précautions sont prises pour que cette installation n'impacte ni les activités humaines (dont la pêche) ni l'environnement. Les câbles seront ainsi enfouis assez profondément pour que les pêcheurs puissent continuer d'exercer leur profession sur cette zone, après la période de travaux.

Une étude d'impact environnemental est en cours, les résultats seront connus en 2020.

Les membres du CC Sud se sont inquiétés des impacts environnementaux sur la faune et sont donc intéressés par les futurs résultats de l'étude d'impact. Ils souhaitent également être assurés qu'en cas de fermeture des zones de pêche pendant la période des travaux, un système d'indemnisation soit mis en place.

Le président du groupe de travail a conclu que le CC Sud transmettra l'ensemble des informations aux membres lorsqu'elles seront disponibles.

Mesures techniques

A la suite de la proposition de règlement de la Commission Européenne, le trilogue entre les institutions européennes a démarré.

Les membres du CC Sud ont de nombreuses interrogations concernant cette proposition de la Commission Européenne. En l'absence de celle-ci, les membres n'ont pas pu être plus informés. Un représentant de la Commission sera cependant présent le 30 Mai lors du Comité Exécutif du CC Sud.























6 rue Alphonse Rio · 56100 Lorient · FRANCE + 33 297 83 11 69 • info@ccr-s.eu

Plan de gestion des eaux occidentales

Laurent Baranger de l'Université de Nantes a présenté un outil, en cours d'élaboration, qui permet de déterminer les seuils d'activités en deçà desquelles les équilibres socioéconomiques sont affectés durablement. Cette méthode permet de tester l'impact de différents scénario de gestion sur la rentabilité d'une entreprise de pêche et ainsi d'objectiver la prise de décision et permettre une plus grande transparence.

Cette présentation a permis aux membres du CC Sud d'exprimer leur envie d'un nouveau système de gestion permettant plus de stabilité (logiques pluriannuelles, plurispécifiques ...) mais aussi de maintenir la biodiversité. Cet outil permet d'appuyer les bienfaits de cette idée, en prenant en outre compte des aléas économiques externes (coût du pétrole par exemple).

Enfin cet outil est très flexible selon Laurent Baranger, et il sera possible à l'avenir d'intégrer au modèle de nouvelles flottilles, espèces, mesures de gestion (QIT) et autres afin de toujours correspondre à la réalité des pêches.

Les membres du CC Sud sont satisfaits de cette étude, souhaitent qu'elle se poursuive et que d'autres études sur les aspects socioéconomiques soient menées.

Point d'informations diverses

Une présentation de l'ANOP sur le plan de gestion sera faite au prochain Comité Exécutif.

Le président du groupe de travail a informé qu'un point sur l'esturgeon sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion et que des éléments d'informations sont en ligne sur le site du CC Sud dans les différentes langues.



















